

Données en bref sociodémographiques en bref

Juin 2012 Volume 16, numéro 3

Les naissances de jumeaux au Québec, 1980-2010

par Chantal Girard1

Comme c'est le cas dans plusieurs sociétés développées, les naissances de jumeaux ont connu une augmentation importante au Québec au cours des 30 dernières années. Alors qu'en 1980, on comptait 1 jumeau pour 54 naissances, ce rapport grimpe à 1 jumeau pour 33 naissances en 2010. L'augmentation de l'âge à la maternité conjuguée au recours plus fréquent à certaines techniques de procréation assistée explique en grande partie cette croissance.

Aspects méthodologiques

Le terme « jumeau » désigne tous les enfants nés lors d'un même accouchement, y compris les triplés, les quadruplés, etc. On parle également de naissances multiples ou gémellaires. Dans la vaste majorité des cas (environ 97%), les jumeaux sont issus de grossesses impliquant deux bébés. La quasi-totalité des autres cas sont des triplés; les naissances de quadruplés, quintuplés, etc. sont des événements rares.

L'indicateur retenu ici est la proportion de naissances multiples, calculée en rapportant l'ensemble des naissances multiples au total des naissances². Afin de réduire les fluctuations aléatoires, les proportions présentées sont des moyennes mobiles sur trois années. Par exemple, les résultats de 1980 correspondent en fait à la moyenne des

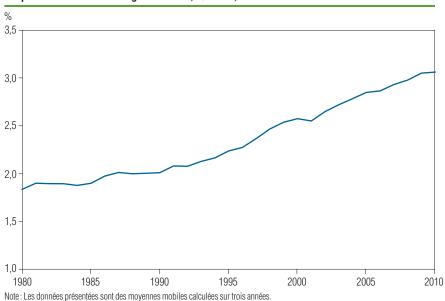
TABLE DES MATIÈRES Les naissances de jumeaux au Québec, 1980-2010 La littératie en milieu de travail : 3 compétences, pratiques et formation Facteurs associés à la vitesse de sortie d'un épisode de faible revenu 6 années 1979, 1980 et 1981. Les données sur les naissances proviennent du Registre des événements démographiques du Québec tenu par l'Institut de la statistique du Québec. Les données des

années 2010 et 2011 sont provisoires.

Les naissances multiples: trois décennies de croissance

La figure 1 illustre l'évolution de la proportion de naissances multiples au Québec au cours des trois dernières décennies. De 1,8 % en 1980, la proportion de naissances gémellaires n'a d'abord crû que légèrement et se situe à 2% en 1990. Puis, la hausse s'accélère entre 1990 et 2000 si bien que la proportion atteint 2,6% au tournant du millénaire. Le rythme de la croissance ralentit légèrement par la suite et la proportion de naissances multiples est de 3,1% en 2010. Au total, la proportion a augmenté de près de 70% entre 1980 et 2010.

Figure 1 Proportion de naissances gémellaires, Québec, 1980-2010



1. L'auteure remercie Martine St-Amour pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte.

Source: Institut de la statistique du Québec.

La gémellité peut également se mesurer en rapportant les accouchements gémellaires au total des accouchements. Les deux indicateurs ne doivent pas être confondus: la proportion de naissances multiples est proche du double de celle des accouchements multiples. On ne peut obtenir précisément le nombre d'accouchements gémellaires à partir du nombre de naissances de jumeaux, car dans le cas particulier de l'accouchement d'un mort-né et d'un enfant vivant, seul ce dernier est inscrit au fichier des naissances; le mort-né est inscrit au fichier des mortinaissances si son poids est d'au moins 500 grammes.



La hausse la plus forte s'observe chez les mères de 35 à 44 ans

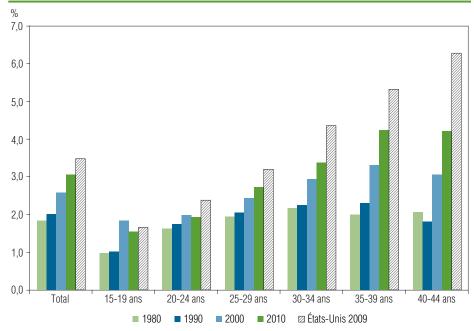
La figure 2 présente la proportion de naissances multiples selon le groupe d'âge de la mère en 1980, 1990, 2000 et 2010. Trois constats s'imposent. D'abord, on remarque que la propension à donner naissance à des jumeaux tend à augmenter avec l'âge de la mère; c'est généralement entre 35 et 39 ans que la proportion est la plus élevée. On constate ensuite que dans tous les groupes d'âge, la proportion de naissances gémellaires en 2010 est supérieure à celle enregistrée en 1980. Partout, la hausse la plus marquée est enregistrée au cours de la décennie 1990. Finalement, la figure montre que la progression la plus importante s'observe chez les mères de 35-39 ans et de 40-44 ans où la proportion a doublé. Alors qu'en 1980, environ 2% des naissances issues de mères de ces âges sont des jumeaux, la part est d'un peu plus de 4% en 2010.

La figure présente également les proportions, toutes plus élevées, enregistrées aux États-Unis en 2009. Cette année-là, 3,5% des naissances sont multiples; cette part dépasse 6% chez les mères de 40-44 ans (Martin et coll., 2012 et 2011).

Report des maternités et procréation assistée

Les principales raisons avancées pour expliquer la hausse des naissances multiples sont l'augmentation de l'âge à la maternité de même que le recours accru à des techniques de procréation assistée (Pison et Couvert, 2004). Il est possible d'estimer la part de l'augmentation qui peut être attribuée au fait que les femmes ont leurs enfants plus tardivement. Rappelons qu'au Québec, l'âge moyen à la maternité était d'un peu plus de 27 ans en 1980 alors qu'il est d'environ 30 ans actuellement. En neutralisant l'effet d'âge, c'est-à-dire en supposant constant le calendrier de la fécondité au niveau de 1980, on obtient une proportion standardisée qui, comparée à la proportion observée, permet d'estimer à environ 30 % la part de l'augmentation associée au report des maternités. Il est fort probable que ce qui n'est pas expliqué par les changements dans l'âge des mères le soit surtout par les pratiques associées à la procréation assistée, ce qui en fait l'explication principale à l'augmentation observée des naissances de jumeaux.

Figure 2 Proportion de naissances gémellaires selon le groupe d'âge de la mère, Québec, 1980, 1990, 2000 et 2010, et États-Unis, 2009



Note: Les données présentées sont des moyennes mobiles calculées sur trois années Source: Institut de la statistique du Québec.

Un changement à venir dans la tendance?

La hausse des grossesses multiples constitue une préoccupation en matière de santé publique, car celles-ci sont plus souvent associées au faible poids à la naissance, à la prématurité, à la mortalité infantile et à des problèmes de santé maternelle (MSSS, 2012). Des résultats encore provisoires indiquent que la proportion de naissances multiples pourrait avoir légèrement diminué en 2011, se situant à 2,9%. Bien qu'il soit trop tôt pour en tirer des conclusions, cette légère baisse pourrait être en lien avec de nouvelles pratiques en matière de procréation assistée, pratiques favorisant l'implantation d'un seul embryon³.

Références

DUCHESNE, Louis (2001). «Les naissances: les jumeaux, le poids des nouveau-nés et la mortalité infantile », dans : Institut de la statistique du Québec, La situation démographique au Québec. Bilan 2001, p. 21-28.

MARTIN, Joyce A. et coll. (2012). «Three Decades of Twins Births in the United States, 1980-2009 », NCHS Data Brief, nº 80, 8 p.

MARTIN, Joyce A. et coll. (2011). «Births: Final Data for 2009 », NVSS Report, vol. 30, nº 1, 72 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2012), en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec et l'Institut de la statistique du Québec. Pour guider l'action - Portrait de santé du Québec et de ses régions, 156 p.

PISON, Gilles et Nadège COUVERT (2004). « La fréquence des accouchements gémellaires en France. La triple influence de la biologie, de la médecine et des comportements familiaux », Population, 59(6), p. 877-908.

Le Programme québécois de procréation assistée a été mis en place en août 2010. Il vise à payer les frais liés aux traitements de procréation assistée pour les couples et les femmes qui souhaitent s'en prévaloir. La réduction du nombre de grossesses multiples issués de la fécondation in vitro est l'un de ses objectifs.

La littératie en milieu de travail : compétences, pratiques et formation

Résultats québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 2003

par Francine Bernèche et Issouf Traoré¹

Depuis la réalisation de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) en 2003, des questions importantes ont été soulevées dans les différents travaux qui en sont issus. Entre autres, quels liens existe-t-il entre la scolarité antérieure, la formation continue, la pratique de la littératie au travail et les divers niveaux de compétence? Le présent article vise à contribuer à l'analyse de cette question pour le Québec en identifiant d'abord les groupes de population désavantagés sur le plan des compétences en littératie, puis en traitant du maintien et du développement de ces compétences avant d'examiner, en dernier lieu, les liens entre les activités de littératie et de formation et certaines caractéristiques de l'emploi. Les différences signalées dans le texte sont statistiquement significatives à un seuil de 5%; par ailleurs, les analyses bivariées ne permettent pas d'établir une relation de causalité entre les variables.

Des groupes de population désavantagés sur le marché du travail

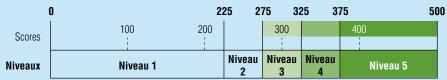
Les personnes se classant au niveau 1 ou 2 dans l'un des domaines couverts par l'EIACA peuvent être considérées comme désavantagées sur le plan des compétences

en littératie et, par conséquent, sur le marché du travail. Lorsque les individus cumulent de très faibles compétences dans plusieurs domaines, leur situation peut être qualifiée de vulnérable. C'est le cas d'environ le dixième de la population québécoise âgée de 16 à 65 ans dont les compétences

Niveaux de compétence en littératie

La littératie peut être définie comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités » (Legendre, 2005). Dans l'EIACA, la littératie est conçue comme un continuum reflétant une gradation des compétences. Quatre domaines de compétence sont couverts: la compréhension de textes suivis, la compréhension de textes schématiques, la numératie et la résolution de problèmes. Les niveaux de compétence reflètent le degré de difficulté variable des tâches complétées par les répondants; ils correspondent à des points de coupure dans les scores individuels de compétence, qui varient de 0 à 500 points.

Points de coupure



Niveau 1: capacité de lire un texte court et d'y repérer un élément d'information semblable à l'élément demandé; niveau le plus faible.

Niveau 2: capacité de comparer des renseignements tirés de textes incluant certains éléments de distraction et de faire des déductions simples; niveau faible.

Niveau 3: capacité de lire un texte relativement dense et long, d'y repérer plusieurs éléments et de les apparier en faisant des déductions simples; niveau souhaitable pour suivre le rythme des changements caractérisant la société actuelle.

Niveaux 4 et 5 : capacité de faire des déductions complexes et de traiter des renseignements abstraits dans des textes relativement longs avec plusieurs éléments de distraction; niveaux élevés, regroupés pour l'analyse (niveau 4/5).

À propos de l'EIACA

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) est une étude coordonnée par Statistique Canada et le Educational Testing Service (ETS) en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La première vague de collecte a été menée en 2003 dans sept pays, dont le Canada, et la deuxième, en 2008, dans quatre autres pays. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a collaboré étroitement aux opérations de l'EIACA en 2003, qui visaient la population âgée de 16 ans et plus. Avec un taux de réponse de 65%, l'échantillon d'analyse compte 4 166 répondants au Québec. Pour plus de renseignements, voir Bernèche et Perron, 2006.

ne dépassent pas le niveau 1 tant en compréhension de textes qu'en numératie (Bernèche et Perron, 2006). Ce groupe de population se compose pour près des deux tiers de personnes sans diplôme d'études secondaires (DES) et pour un peu plus de la moitié de personnes à la recherche d'emploi ou en dehors du marché du travail.

Si l'on prend comme exemple la compréhension de textes schématiques², environ la moitié des Québécois âgés de 16 à 65 ans (51%) n'atteignent pas le niveau 3 dans ce domaine en 2003. Les données montrent d'abord que ces compétences sont associées à la scolarité: alors que 82 % des adultes sans DES se classent au niveau 1 ou 2, la proportion baisse à 53% chez les titulaires d'un DES et à 27 % chez les diplômés universitaires. La situation des individus est aussi liée à l'accès au marché du travail: 54% des personnes de niveau 1 sont en emploi, 68 % de celles de niveau 2, 75 % des personnes de niveau 3 et 81 % de celles de niveau 4/5 (Desrosiers et Traoré, 2006).

Le profil des personnes en emploi diffère selon leurs compétences en compréhension de textes schématiques (tableau 1). Ainsi, les travailleurs se classant au niveau 1 ou 2 se retrouvent en plus forte proportion dans les entreprises les moins importantes en main-d'œuvre (54%)

Les auteurs tiennent à remercier particulièrement Mireille Levesque, chercheure à la retraite après avoir travaillé au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, pour sa collaboration au développement de ce projet de publication. Merci aussi à Suzanne Asselin, Hélène Desrosiers et Bertrand Perron de l'Institut de la statistique du Québec pour leurs commentaires sur la version préliminaire de l'article.

^{2.} La compréhension de textes schématiques inclut les connaissances et compétences nécessaires pour repérer et utiliser l'information présentée sous forme de tableaux, de graphiques, de demandes d'emploi, d'horaires de transport, etc.

comparativement à celles de 500 employés et plus (41%) et dans des types de profession comme les travailleurs des services peu qualifiés (59%) et ceux de la production de biens (63%). Par ailleurs, le secteur primaire et la fabrication constituent avec le commerce les seuls secteurs d'activité qui se distinguent nettement de celui des services communautaires et sociaux en comptant davantage de personnes faiblement ou très faiblement compétentes en littératie (respectivement 57 % et 52 % contre 38 %).

Des compétences à maintenir ou à développer

Le rapport québécois de l'EIACA s'est intéressé à la qualification de la main-d'œuvre au regard des compétences en littératie (Desrosiers et Traoré, 2006). Les analyses ont notamment porté sur la concordance

entre les compétences des travailleurs et les tâches professionnelles qu'ils remplissent³. En 2003, six travailleurs québécois sur dix occupent un emploi où les pratiques de littératie au travail correspondent à leur niveau de compétence (élevé ou faible). Près d'un sur cinq présente un déficit de compétences, alors qu'au moins un sur cinq occuperait un emploi où ses compétences en littératie ne semblent pas pleinement exploitées (excédent de compétences).

La concordance et le déficit des compétences en littératie sur le marché du travail posent la question de leur maintien et de leur développement. Une comparaison des données de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), menée en 1994, et de l'enquête de 2003 (EIACA) révèle, pour le Canada, une perte de compétences au cours de la période

de référence, variable selon l'âge (Willms et Murray, 2007). L'étude montre toutefois que le fait d'avoir poursuivi des études postsecondaires ou de pratiquer fréquemment la lecture au travail et à la maison a un effet favorable sur les compétences en littératie et réduit l'ampleur de cette perte. Or, la pratique de la littératie au travail varie beaucoup en fonction des caractéristiques de l'emploi occupé et des milieux de travail (Desrosiers et Traoré, 2006).

L'excédent de compétences pourrait aussi indirectement susciter un affaiblissement des compétences en littératie, voire leur perte, dans la mesure où celles-ci ne sont plus sollicitées ou encouragées par l'emploi occupé. Or, cet excédent a tendance à se concentrer chez les jeunes cohortes ainsi que chez les femmes (OCDE et Statistique Canada, 2011). Ce dernier rapport montre

Tableau 1 Niveau de compétence en compréhension de textes schématiques, participation à la formation continue et pratique de la littératie au travail selon certaines caractéristiques de l'emploi, population active (occupée ou en discontinuité de scolarisation) de 16 à 65 ans, Québec, 2003

	Niveaux 1-2 en compréhension de textes schématiques	Participation à la formation continue		Pratique de la littératie au travail ⁴	
		Formation structurée ²	Apprentissage informel actif ³	Lecture	Écriture
	°/ ₀			Valeur moyenne	
Secteur d'activité ⁵					
Secteur primaire et fabrication	56,7	40,7	45,9	1,99	1,86
Construction, services publics, transport	46,5	41,1	51,1	2,26	2,03
Commerce	51,5	37,1	52,4	1,93	1,92
Finances, assurances, immobilier	40,5	51,5	64,6	2,42	2,46
Services communautaires et sociaux	38,2	61,0	69,0	2,18	2,20
Services personnels, hébergement et restauration	48,6	46,6	53,7	1,62	1,60
Taille de l'entreprise					
Moins de 20 employés	53,7	32,0	52,1	1,99	1,89
20-99 employés	48,3	44,7	54,8	1,86	1,94
100-499 employés	45,1	54,1	56,7	2,09	2,04
500 employés et plus	41,2	58,0	62,1	2,24	2,21
Type de profession⁵					
Spécialistes du savoir	20,5	64,4	79,6	2,69	2,62
Gestionnaires	43,2	52,2	75,1	2,51	2,54
Travailleurs de l'information hautement qualifiés	31,3	61,1	77,9	2,31	2,37
Travailleurs de l'information peu qualifiés	44,2	45,4	54,8	1,99	2,02
Travailleurs des services peu qualifiés	59,0	40,3	41,2	1,46	1,52
Travailleurs des biens	62,7	37,3	38,0	1,78	1,61

Population active occupée pour les niveaux de compétence et la pratique de la littératie au travail; population active en discontinuité de scolarisation (voir la note 4 dans le texte) pour la participation à la formation continue.

Sources: Statistique Canada, Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 2003; Bourdon, 2006; Desrosiers et Traoré, 2006.

Programmes d'études, cours ou autres activités structurées comme des ateliers.

Apprentissage en dehors d'un cadre structuré, mais dans des contextes relativement formalisés (ex.: missions, visites organisées, congrès, etc.). La formation continue comprend aussi l'apprentissage informel passif, défini comme un apprentissage autonome avec ou sans soutien technologique ou interpersonnel.

Indices uniformisés tels qu'utilisés dans Statistique Canada et OCDE, 2005. Valeurs de 1 à 4 correspondant à la fréquence des pratiques : « jamais » si inférieure à 1; « au moins une fois par semaine » si égale 4. Pour plus de détails, voir Desrosiers et Traoré, 2006, p. 121-122.

^{5.} Pour plus de détails sur les choix effectués pour la classification des secteurs d'activité et des professions, voir Desrosiers et Traoré, 2006, p. 115.

La méthodologie adoptée pour mesurer la concordance et la disparité entre les tâches professionnelles et les compétences en littératie s'inspire de celle retenue dans le rapport international de l'EIACA (Statistique Canada et OCDE, 2005). Pour plus de détails, voir Desrosiers et Traoré, 2006, p. 127.

aussi l'existence de liens étroits entre la concordance et la disparité des compétences, d'une part, et la fréquence de la participation à l'éducation des adultes, d'autre part. Tant la participation à des cours que l'apprentissage informel peuvent être des occasions de maintenir ou de développer ses compétences en littératie.

Pratique de la littératie au travail et participation à la formation continue

La pratique de la littératie au travail comprend un large éventail de tâches allant de la lecture ou de l'écriture de lettres, notes ou messages électroniques jusqu'au calcul de prix, coûts ou budgets. Il existe un lien étroit entre ces activités et les niveaux de compétence en littératie, mais il reste difficile de cerner si elles ont un rôle propre à jouer ou si elles traduisent surtout l'effet de la formation initiale (Desrosiers et Traoré, 2006). Les résultats de l'EIACA pour le Québec montrent que la pratique de la littératie est liée à certaines caractéristiques de l'emploi (tableau 1). Ainsi, les travailleurs du secteur des services personnels, de l'hébergement et de la restauration sont ceux qui tendent à lire le moins au travail. De même, les travailleurs des services peu qualifiés et ceux de la production des biens occupent des emplois qui paraissent être moins exigeants en matière de lecture et d'écriture. C'est aussi le cas dans les entreprises de moins de 100 employés où la main-d'œuvre recourt moins souvent à des activités de littératie au travail que dans les très grandes entreprises.

Parmi la population des adultes en discontinuité de scolarisation⁴, les personnes atteignant au moins le niveau 2 dans trois domaines couverts par l'EIACA (compréhension de textes suivis ou schématiques, numératie) sont plus susceptibles de participer à la formation continue que celles se classant seulement au niveau 1 dans l'un ou l'autre domaine (Bourdon, 2006). Ainsi, 47 % des premières participent à de la formation structurée contre 15 % des secondes; les proportions sont respectivement de 58% et 21% pour l'apprentissage informel actif ainsi que de 92% et 74% pour l'apprentissage informel passif.

La participation à la formation structurée ou à l'apprentissage informel actif se distribue inégalement selon certaines caractéristiques de l'emploi (tableau 1). Cette participation est plus élevée dans le secteur des services communautaires et sociaux ainsi que dans celui des finances, des assurances et de l'immobilier comparativement aux trois premiers secteurs d'activité. Par ailleurs, la participation à la formation structurée est peu répandue dans les plus petites entreprises par rapport à celles comptant au moins 20 employés. Enfin, des écarts très nets sont décelés entre le groupe des spécialistes du savoir et celui des travailleurs de l'information hautement qualifiés, dont plus de 60% participent à de la formation structurée et près de 80 % à de l'apprentissage informel actif, et les groupes de travailleurs exerçant d'autres types de profession⁵, dont la participation est souvent bien moindre. Comme ces résultats concernent la population active, les proportions sont plus faibles que s'ils se rapportaient à la population en emploi.

Bilan et perspectives

Même si le contexte économique s'est modifié depuis 2003, il reste que plusieurs constats tirés de l'EIACA demeurent encore pertinents. Les résultats de cette enquête montrent les liens qui existent entre les compétences en littératie, le niveau de scolarité, la pratique de la littératie au travail et la formation continue. Outre la scolarité, les activités de littératie au travail ainsi que la formation structurée et l'apprentissage informel sont aussi associés positivement aux compétences en littératie. Or, ce ne sont pas toutes les personnes qui ont des possibilités d'exercer ces activités et de participer à de la formation, celles-ci variant selon les caractéristiques de l'emploi. Les travailleurs plus avantagés sur le plan de la littératie sont souvent ceux qui, plus fréquemment, la mettent en pratique ou bénéficient d'occasions de parfaire leurs compétences (OCDE et Statistique Canada, 2011).

Les données de l'EIACA 2003 pourront être actualisées grâce à une enquête récente de l'OCDE, soit le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), qui s'est déroulée en 2011 dans 27 pays, dont le Canada. Cette enquête permettra d'approfondir la recherche sur les adultes d'âge actif présentant de faibles compétences en littératie. L'accent sera mis sur les compétences génériques utilisées au travail, sur la capacité des adultes à se servir des technologies de l'information et de la communication (TIC) et sur la résolution de problèmes dans un environnement riche en technologie. Cet approfondissement des connaissances servira sans doute à mieux comprendre comment contrer la perte des compétences en littératie parmi la population active ou stimuler des compétences qui ont tendance à stagner.

Références

BERNÈCHE, F. et B. PERRON (2006). Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir. Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 2003. Québec, Institut de la statistique du Québec, 256 p.

BOURDON, S. (2006). «Formation, apprentissage et compétences en littératie », dans F. Bernèche et B. Perron (dir.), *Développer nos* compétences en littératie : un défi porteur d'avenir. Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 2003. Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 5, p. 143-171.

DESROSIERS, H. et I. TRAORÉ, 2006. « Compétences, emploi et pratique de la littératie au travail », dans F. Bernèche et B. Perron (dir.), Développer nos compétences en littératie: un défi porteur d'avenir. Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 2003. Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 4, p. 107-142.

LEGENDRE, R. (2005). Dictionnaire actuel de l'éducation, 3e éd., Montréal, Guérin Éditeur, 1584 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) et STATISTIQUE CANADA (2011). La littératie, un atout pour la vie : Nouveaux résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes, Paris, Éditions OCDE, 394 p.

STATISTIQUE CANADA ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) (2005). Apprentissage et réussite. Premiers résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes. Ottawa et Paris, Ministère de l'Industrie, OCDE, 338 p.

STATISTIQUE CANADA et RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA (RHDCC) (2005). Miser sur nos compétences. Résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes 2003, Ottawa, Ministre de l'Industrie, 246 p. (no 89-617-XIF au catalogue).

WILLMS, J. D. et T. S. MURRAY (2007). Acquisition et perte de compétences en littératie au cours de la vie. Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, Ottawa, Statistique Canada, 28 p. (nº 89-552-MIF au catalogue, nº 16).

Population correspondant aux personnes ayant dépassé la période de fréquentation scolaire obligatoire. Il s'agit des personnes de 16 à 65 ans, en excluant tous les étudiants réguliers à temps plein non soutenus financièrement par un employeur, soit les 16-19 ans, quel que soit leur cycle d'études, et les 20-24 ans poursuivant des études

^{5.} Exception faite du groupe des gestionnaires qui ne présente pas d'écarts significatifs avec les deux groupes mentionnés, mais qui ne se distingue pas non plus significativement des groupes de travailleurs de l'information peu qualifiés et de travailleurs des services peu qualifiés pour ce qui est de la formation structurée.

Facteurs associés à la vitesse de sortie d'un épisode de faible revenu¹

par Stéphane Crespo

Sortir d'un épisode de faible revenu, qui plus est rapidement, constitue pour les particuliers concernés et les pouvoirs publics un objectif indéniable. D'où l'importance d'identifier des variables influençant la vitesse de sortie du faible revenu au Québec. Les limites inhérentes à la taille de l'échantillon québécois pour une population à faible revenu, et ce, à partir de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), ont cependant nécessité une étude à l'échelle pancanadienne. Néanmoins, à partir des résultats obtenus, on ne peut conclure que les facteurs associés à la vitesse de sortie du faible revenu seraient différents au Québec que dans l'ensemble du Canada.

L'étude de l'entrée et de la sortie du faible revenu fait partie du champ de recherches internationales intitulé « dynamique du faible revenu» (poverty dynamics). Au Canada, les recherches publiées dans ce domaine ne sont pas abondantes et, de surcroît, non récentes (Finnie & Sweetman, 2003²). L'objectif de la présente étude est de mettre à jour l'analyse des variables associées à la vitesse de sortie du faible revenu.

Méthodologie

Une cohorte d'environ 2 600 particuliers a été sélectionnée à partir du panel 2002-2007 de l'EDTR. Ces particuliers ont vécu une entrée dans un épisode de faible revenu pendant cette période, et l'enquête permet de les observer durant une à quatre années après l'entrée. Aussi, les particuliers sélectionnés proviennent de l'une ou l'autre des dix provinces canadiennes. Ceux-ci sont de tous âges, bien que le soutien principal de leur unité familiale devait être âgé de moins de 60 ans en début de panel pour qu'ils soient retenus. La mesure du panier de consommation (MPC) a servi à mesurer le faible revenu.

Selon les recherches publiées jusqu'ici, la vitesse de sortie du faible revenu serait associée à cinq groupes de variables : 1) la composition de l'unité familiale; 2) le potentiel de revenu et les sources de revenu; 3) l'activité sur le marché du travail; 4) les caractéristiques sociodémographiques du soutien principal, et 5) les variables géographiques. Les deuxième et troisième colonnes du tableau 1 décrivent les variables utilisées dans cette étude pour chacun de ces groupes. Des limites d'espace nous empêchent cependant d'émettre des hypothèses quant à l'effet attendu de chaque

variable sur la vitesse de sortie. Toutefois, à partir de la littérature, nous pouvons retenir l'hypothèse générale suivante: la vitesse de sortie du faible revenu est plus élevée lorsque la composition de l'unité familiale implique la présence de plus d'un pourvoyeur adulte de revenu (ex.: le couple); lorsque dans l'unité familiale le potentiel de revenu est plus élevé et les sources de revenu plus lucratives (ex.: sources privées); lorsque l'activité sur le marché est plus intense (ex.: travail à temps plein); lorsque le soutien principal de famille a des caractéristiques sociodémographiques traditionnellement associées à un revenu plus élevé (ex.: sexe masculin); et lorsque l'unité familiale se trouve dans des provinces ou des régions de résidence où les opportunités sur le marché du travail sont meilleures.

La période considérée pour le faible revenu est par définition annuelle. La mesure du temps est donc discrète, par opposition à continue. Le « modèle logit pour temps discret » a donc été utilisé (Cf. Allison, 19843). Dans ce modèle, la probabilité de sortie du faible revenu à une année donnée conditionnelle à ne pas en être sorti aux années précédentes est une fonction des variables indépendantes. Une probabilité élevée s'interprète comme une « vitesse de sortie élevée », ou encore comme une « chance de sortie rapide élevée ».

L'analyse statistique s'appuie sur la technique de régression logistique, effectuée sur un échantillon où chaque observation est un « particulier-année ». Ainsi, un particulier contribue à l'échantillon pour toutes les années où il est susceptible de sortir du faible revenu, incluant l'année de sortie (le cas échéant). Le calcul de la variable dépendante (c.-à-d. de la probabilité conditionnelle) repose sur un indicateur prenant les valeurs « 1 » à l'année de sortie du faible revenu et «0» à l'année ou aux années à faible revenu. Les variables indépendantes prennent des valeurs potentiellement variables d'une année à l'autre et le modèle en tient compte. Toutes les variables testées ici, sauf une⁴, peuvent effectivement varier d'une année à l'autre.

Résultats

Les colonnes 4 et 5 du tableau 1 présentent les estimations des rapports de cotes. La colonne 4 présente les « effets bruts » ou bivariés des variables, la colonne 5 leurs « effets nets », c'est-à-dire après avoir contrôlé l'impact de chacune des autres variables.

Composition de l'unité familiale

Les particuliers vivant en famille monoparentale, et plus encore ceux vivant dans un couple, ont une vitesse de sortie brute plus élevée que les personnes seules. Par rapport aux personnes seules, leurs chances de sortie rapide sont respectivement 1,7 fois et 2,8 fois plus élevées (tableau 1, colonne 4). Mais après avoir contrôlé toutes les variables, les différences dans les vitesses de sortie entre l'appartenance à une famille monoparentale ou à un couple s'estompent (tableau 1, colonne 5): les rapports de cotes respectifs deviennent 2,8 et 2,7. Ce qu'il faut donc comprendre de l'analyse des effets nets est que l'avantage du point de vue de la vitesse de sortie ne réside pas dans le fait de compter plus d'un pourvoyeur de revenu adulte, mais plutôt dans le fait de ne pas vivre seul, peu importe que l'on vive en couple ou en famille monoparentale.

Chaque membre additionnel d'une unité familiale multiplie par 1,2 les chances brutes de sortie rapide. Mais cet effet n'est plus significatif lorsque l'ensemble des variables du groupe 1 sur la composition de l'unité familiale sont considérées (données non présentées). Ce phénomène s'explique par le type d'unité familiale. Les unités dont la taille est plus importante ont une vitesse de sortie plus élevée (que celles dont la taille

Cet article est issu d'une communication présentée à la Conférence « Statistiques sociales, pauvreté et exclusion sociale » tenue à Montréal du 30 novembre au 2 décembre 2011.

^{2.} FINNIE, R & A. SWEETMAN (2003). «Poverty Dynamics: Empirical Evidence for Canada», The Canadian Journal of Economics, Vol. 36, No. 2 (May, 2003), pp. 291-325.

^{3.} ALLISON, P. D., (1984), Event History Analysis, Beverly Hills, Sage Publications.

^{4.} Il s'agit du rapport entre le revenu disponible MPC et le seuil de faible revenu MPC qui est fixé à l'année de l'entrée dans l'épisode de faible revenu (groupe 2).

Tableau 1

Rapports de cotes, vitesse de sortie du faible revenu, particuliers de tous âges, Canada, 2002-2007

Groupe	Variable	Catégorie	« Effet brut » : aucune autre variable n'est contrôlée	« Effet net » : toutes les variables sont contrôlées
1 Composition de l'unité familiale	Type d'unité familiale	Monoparentale Couple Personne seule	1,7 (2,71) 2,8 (7,16) RÉF	2,8 (2,99) 2,7 (3,15) RÉF
	Taille de l'unité familiale		1,2 (3,86)	N.S.
	Nombre d'enfants d'âge préscolaire	1 2 ou + 0	N.S. N.S. RÉF	N.S. N.S. RÉF
2 Potentiel de revenu et sources de revenus	Rapport entre le revenu disponible MPC et le seuil de faible revenu MPC à l'année de l'entrée dans le faible revenu		1,006 (2,64)	N.S.
	Propriétaire habite dans le ménage		1,4 (2,64)	N.S.
	Logement convenable selon la NNO ¹		N.S.	N.S.
	Principale source de revenus	Emploi rémunéré Emploi autonome Placements Assurance-emploi Autre Aide sociale	11,1 (7,43) 4,3 (3,99) N.S. 4,3 (2,56) 2,4 (2,40) RÉF	8,4 (5,19) 2,4 (1,88) N.S. 3,7 (2,06) N.S. RÉF
3 Activité sur le marché du travail	Nombre de travailleurs à temps plein	1 2 ou + 0	2,3 (4,72) 3,0 (3,47) RÉF	N.S. N.S. RÉF
	Absence de particuliers ne travaillant pas en raison d'incapacité		2,2 (3,58)	N.S.
4 Caractéristiques sociodémographiques du soutien principal	Sexe masculin		1,6 (3,55)	1,4 (1,89)
	Âge	Moins de 25 ans 25-44 ans 45 ans et plus	N.S. N.S. RÉF	N.S. 0,66 (1,83) RÉF
	Scolarité	Collégial Universitaire Secondaire ou –	N.S. 1,6 (2,05) RÉF	N.S. N.S. RÉF
	Non immigrant		1,4 (1,77)	2,1 (2,38)
	Non autochtone		N.S.	N.S.
	Pas un anglophone au Québec		N.S.	N.S.
	Pas un francophone hors Québec		N.S.	N.S.
5 Variables géographiques	Taux de chômage annuel de la région d'assurance emploi		N.S.	N.S.
	Taille de la région de résidence	Rurale Urbaine (–30k) Urbaine (30k-99k) Urb. (100k-499k) Urbaine (500k+)	1,6 (2,44) N.S. N.S. N.S. RÉF	1,9 (2,17) N.S. N.S. N.S. RÉF
	Région	Maritimes Ontario Prairies et CB. Québec	N.S. N.S. N.S. RÉF	N.S. N.S. N.S. RÉF

Note: Le seuil des tests est 10 %. Leur hypothèse nulle est qu'un rapport de cote est égal à 1. Les valeurs absolues des valeurs Z figurent entre parenthèses. Pour des valeurs inférieures à 1,64, on ne rejette pas l'hypothèse nulle et on conclut qu'un rapport de cote n'est pas signifificativement différent de 1; dans ce cas, le test n'a pas pu détecter un effet. Les erreurs-types ont été corrigées par la méthode Bootstrap à partir d'un ensemble de 1000 poids répliques.

Source: Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, fichiers maîtres.

Compilation: Institut de la statistique du Québec.

^{1.} Il s'agit de la Norme nationale d'occupation. Cette norme a été conçue par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Elle fixe le nombre de chambres à coucher dont devrait disposer un ménage selon sa taille et sa composition.

est plus petite) parce qu'elles sont d'abord et avant tout constituées de familles monoparentales ou de couples. Or, on connaît les avantages de la sortie du faible revenu des particuliers vivant dans une famille monoparentale ou un couple par rapport à une personne seule. En d'autres termes, le fait de compter un membre additionnel dans une unité dont la taille est déjà supérieure à 1 n'influence pas en soi la vitesse de sortie.

Potentiel de revenu et sources de revenu

Plus le rapport entre le revenu disponible MPC d'une unité familiale et le seuil MPC qui lui correspond est élevé lors de l'année d'entrée dans le faible revenu, plus la vitesse de sortie est élevée, comme en témoigne le rapport de cotes supérieur à 1 (1,006). Mais cet effet ne persiste pas après avoir contrôlé toutes les variables, dont au premier chef le type d'unité familiale. Ainsi, les rapports revenu seuil élevés sont plus souvent observés chez les couples, non pas en raison du rapport plus élevé, mais du fait d'être dans un couple. Par ailleurs, les particuliers vivant avec le propriétaire du logement sortent plus rapidement (1,4) d'un épisode de faible revenu. Encore une fois, cet effet ne résiste pas au contrôle final, notamment parce que ces particuliers vivent plus souvent dans un couple. Le caractère convenable ou non d'un logement n'exerce aucun effet.

La principale source de revenu constitue l'attribut le plus distinctif du groupe 2 - comme de tous les groupes - par la force des effets qui en résultent. Pour un particulier, la prépondérance d'un revenu d'emploi rémunéré dans l'unité familiale dans laquelle il vit constitue le facteur le plus à même d'accélérer la sortie du faible revenu. Même en prenant compte de toutes les autres variables, un particulier en situation de faible revenu dont le revenu familial provient principalement de l'emploi rémunéré aura 8,4 fois plus de chances de sortir rapidement de cet épisode de faible revenu qu'un particulier dont ce revenu découle principalement de l'aide sociale. Résultat étonnant: un revenu provenant principalement de l'assuranceemploi permet une sortie plus rapide qu'un revenu provenant principalement de l'emploi autonome. En effet, les rapports de cotes de l'assurance-emploi sont plus élevés que ceux de l'emploi autonome (3,7 contre 2,4 pour les effets nets). Aussi, lorsque la principale source de revenus provient de l'emploi rémunéré plutôt que de l'emploi autonome, on dénote un avantage encore plus grand (8,4 contre 2,4 pour les effets nets).

Activité sur le marché du travail.

En montrant l'avantage de la prépondérance du revenu d'emploi, surtout rémunéré, nous venons de confirmer indirectement l'avantage de l'activité sur le marché du travail. On peut se demander maintenant s'il existe un surcroît d'avantages à ce que la modalité de cette activité soit le travail à temps plein. D'après les résultats, il semble que non. En effet, si le nombre de travailleurs à temps plein dans l'unité familiale augmente la vitesse de sortie (2,3 pour un et 3,0 pour deux ou plus, effet brut), c'est uniquement parce que ce nombre est relié à la prédominance d'un revenu d'emploi (effet net, non significatif). Autrement dit, il ne serait pas nécessaire de travailler à temps plein pour sortir rapidement du faible revenu, mais uniquement de travailler de manière à ce que la principale source de revenus provienne de l'emploi. Aussi. l'absence de particuliers ne travaillant pas pour raison d'incapacité augmente la vitesse de sortie (2,2; effet brut), mais encore une fois cet avantage disparaît lorsque l'ensemble des variables sont contrôlées, et plus particulièrement la primauté du revenu d'emploi.

Caractéristiques du soutien principal

Toutes variables contrôlées, la présence d'un soutien principal de sexe masculin plutôt que féminin augmente la vitesse de sortie du faible revenu (1,4). Par ailleurs, la présence d'un soutien principal détenant un diplôme de niveau universitaire plutôt que

secondaire ou moins élève la vitesse de sortie (1.6). Toutefois, cet avantage ne se révèle plus significatif qu'une fois toutes les variables contrôlées, particulièrement parce que les soutiens scolarisés ont tendance à composer des unités où le revenu d'emploi est la principale source de revenus. On constate un avantage net pour des soutiens familiaux non immigrants (2,1). Aucun effet (brut ou net) ne ressort en ce qui concerne le statut d'autochtone ou l'appartenance à une minorité linguistique. Enfin, la présence d'un soutien âgé de 45 ans et plus, plutôt qu'entre 25 et 44 ans, augmente la vitesse de sortie.

Variables géographiques

L'aspect territorial n'affecte pas la vitesse de sortie. Une seule exception: habiter en zone rurale augmente la vitesse de sortie par rapport au fait d'habiter dans une RMR de 500 000 habitants et plus (1,9, effet net).

Conclusion

Cette étude a montré, pour un échantillon canadien couvrant la période 2002-2007, que les caractéristiques suivantes confèrent aux particuliers qui y vivent un avantage net du point de vue de la vitesse de sortie du faible revenu: couple ou famille monoparentale; revenu provenant principalement de l'emploi rémunéré, de l'assurance-emploi ou de l'emploi autonome au lieu de l'aide sociale: soutien principal de sexe masculin: non immigrant; être âgé de 45 ans et plus plutôt qu'entre 25 et 44 ans. Aucun surcroît d'avantages net n'a été constaté dans les cas suivants: vivre dans un couple plutôt que dans une famille monoparentale; présence de plus d'une personne dans l'unité familiale plutôt qu'une seule; régime de travail à temps plein plutôt qu'à temps partiel; principale source de revenu provenant de l'emploi autonome au lieu de l'assurance-emploi. Enfin, un fort avantage net ressort lorsque la principale source provient de l'emploi rémunéré au lieu de l'emploi autonome, et un surcroît modéré quand elle provient de l'assurance-emploi au lieu de l'emploi autonome.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation: Esther Frève, révision linguistique

Gabrielle Tardif, mise en page Direction des communications

Pour plus de renseignements: Sylvie Rheault, coordonnatrice des statistiques

sur les conditions de vie et le vieillissement

200, chemin Sainte-Foy, 3e étage

La version PDF de ce bulletin est diffusée sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante:

www.stat.gouv.qc.ca

Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone: 418 691-2406 (poste 3111)

Télécopieur: 418 643-4129

Courriel: enbref@stat.gouv.qc.ca Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

2e trimestre 2012

ISSN 1914-6167 (version imprimée)

ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,

Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du

gouvernement du Québec.

www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

